

RETOUR SUR **les dernières réunions avec la direction.**

Les véhicules à l' UCI OC le saviez-vous ?

Chez Orange, les véhicules d'entreprise sont couverts par une assurance au tiers et non tous-risques, d'où l'importance pour la direction de mener des campagnes de rappel sur les règles d'entretien et d'utilisation des véhicules, mais aussi sur les risques routiers.

Chacun d'entre nous doit être responsable de tout le matériel mis à sa disposition pour effectuer son activité dans de bonnes conditions, pour autant nous ne sommes pas dupes ! Depuis l'opération « remise à zéro » de l'état des véhicules, la volonté de la direction est avant tout de faire des économies sur ces dépenses et reporter les responsabilités sur les salariés, plutôt que d'accentuer une politique de prévention sur les risques routiers.

Soyez d'autant plus prudent et vigilant avec vos véhicules car la direction nous annonce des retards sur les renouvellements de véhicules entre 8 et 12 mois...

Nous déplorons le choix de l'entreprise d'envisager des sanctions disciplinaires pour maintenir son parc de véhicule en état !

Des effectifs toujours en baisse à l'UCI !!!

SUPPRESSION DES EFFECTIFS



Nombre de salariés en 2022: 1353, nombre de salariés en 2023: 1281.

Seulement 8 recrutements en 2023 !

Nous vous laissons faire le calcul de ce triste résultat...

La diminution des effectifs s'accompagne du PSDI (Plan Schéma Directeur Immobilier) qui prévoit le regroupement des salariés afin d'optimiser les frais inhérents à l'entretien des bâtiments sur les petits sites.

Regroupements sur les Campus des deux grandes villes de notre périmètre : après Tarbes, Albi, Alès suivi de Béziers puis Narbonne, combien encore à venir ?

Vos représentants Cfdt sont et seront là pour vous écouter et surtout défendre vos intérêts.

En provenance de la CSSCT: des verbatims de la direction sur les projets immobiliers de vos sites:

« avec la diminution des effectifs, on veut regrouper les salariés avec plus de cohérence »

« aujourd'hui je ne sais pas modéliser combien je vais économiser de chauffage ou de ménage »

En réponse à ces déclarations, la Cfdt revendique :

- Une clarification des actions de sensibilisation sur le risque routier apportées et déclinées aux salariés.
- Une meilleure gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) qui permette aux salariés de l'UCI OC d'exercer leur activité dans les meilleures conditions.
- La prise en compte des besoins réels et exprimés des salariés et que le modèle de Flex-Office ne prévale pas.

Défendre vos droits: une nécessité, vous accompagner: notre volonté.



Nadia Jali



Nicolas Faure



Marianne Herrando



Lionel Fossard



Dominique Parrini



Elise Grange



Kevin Audo



Rémi Estel



Philippe Balavoine

